

PROVINCE DE QUEBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

AVIS PUBLIC
DÉCISION SUR UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis de ce qui suit est donné par la soussignée directrice générale par intérim de la municipalité de Sayabec :

QU'IL y aura séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sayabec le lundi 7 mars 2022 à compter de 19 h 30 au centre communautaire de Sayabec ;

QU'AU cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure numéro DPDRL210195 demandée par monsieur Jonathan Lavoie.

QUE tout intéressé pourra se présenter en personne à la séance du conseil pour se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation mineure.

QUE tout intéressé peut également transmettre par écrit ses commentaires et observations sur la dérogation mineure décrite ci-après, au plus tard 15 jours suivant la publication de cet avis de la manière suivante :

Par courriel

sayabec@mrcmatapedia.qc.ca

Par la poste

Municipalité de Sayabec
3, rue Keable
Sayabec (Qc) G0J 3K0

Nature et raison de la demande :

Une dérogation mineure est demandée afin de permettre la construction d'un chalet d'une superficie de 38 mètres carrés aux dimensions de 5.20 mètres (mur latéral) X 7,44 mètres (mur avant) en non-conformité avec les dispositions de l'article 6.3 du règlement de zonage 2005-04

Article 6.3 Dimensions d'un bâtiment principal [LAU art.113 ; 2e al. ; para. 5°]

Les dimensions minimales d'un chalet, excluant tout bâtiment annexe, sont celles définies au tableau 6.1.

Selon les normes contenues au tableau 6.1, la largeur minimum du mur avant d'un chalet ne peut être inférieure à 7.0 mètres et la largeur du mur latéral ne peut être inférieure à 6.0 mètres et présenter une superficie totale minimum de 60 mètres carrés.

Identification du site concerné :

1-7 chemin St-Pierre à Sayabec

DONNÉ À SAYABEC, CE 17 FÉVRIER 2022



Chimène Ngomanda
Directrice générale par intérim

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Chimène Ngomanda, directrice générale par intérim, résidant à Sayabec, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-annexé en affichant une copie aux deux (2) endroits désignés par le conseil municipal, le 17^e jour de février deux mille vingt-deux (2022) entre 9 h et 11 h.

EN FOI DE QUOI, je donne le présent certificat de publication, ce 17^e jour de février 2022.



Chimène Ngomanda
Directrice générale par
intérim

CN/ib



OFFRE D'EMPLOI

Directeur général et greffier-trésorier

La Municipalité de Sayabec recherche présentement une personne pour occuper le poste de directeur général – trésorier – greffier. Située dans la Vallée de La Matapédia, Sayabec regroupe 1 700 habitants et se distingue par la présence d'une nature et d'une faune exceptionnelle.

Mandat

Relevant directement du conseil municipal, le directeur général – trésorier – greffier assure la planification, l'organisation, la direction et le contrôle de l'ensemble des activités de la municipalité. Axé sur les solutions et les résultats, le titulaire du poste est un gestionnaire stratégique, excellent communicateur et doté d'un sens politique développé.

Exigences

- Baccalauréat en administration des affaires, en gestion publique ou autre formation pertinente
- De 3 à 5 années d'expérience en gestion stratégique et en gestion des ressources humaines
- Capacités démontrées en gestion des ressources financières et en gestion de projets
- Être en mesure de travailler sous pression et avoir une bonne capacité d'adaptation
- Démontrer des habiletés de leader, être bon communicateur et habile en gestion du changement
- Connaissance du milieu municipal un atout

Habiletés professionnelles

- Vision stratégique et leadership mobilisateur
- Capacité à établir des réseaux assurant le développement durable de la municipalité
- Habileté à optimiser les compétences de ses collaborateurs
- Souci affirmé pour l'amélioration continue des services aux citoyens et des processus internes
- Esprit d'analyse et de synthèse

Rémunération

La municipalité de Sayabec offre des **conditions salariales et des avantages sociaux compétitifs** pour ce poste de gestionnaire de haut niveau.

Vous avez le goût de relever le défi et faire la différence, et bien ce poste est pour vous.

Vous avez jusqu'au **05 mars 2022** pour nous faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse ci-dessous, en inscrivant concours DG-03-2022.

À l'attention de Alain Paquet, CPA,CA,MA
Mallette S.E.N.C.R.L.
101-30 boulevard Saint-Benoît E
Amqui QC G5J 2B7
Télécopieur : 418 629-4692
Courriel : emploi.edq@mallette.ca

**Le genre masculin est utilisé comme générique dans le seul but d'alléger le texte.